



REGLEMENT INTERIEUR DU BWM

Le présent document a pour but de préciser les droits et les devoirs des licenciés du Badminton Wambrechies Marquette (BWM).

Chaque adhérent du BWM se doit avant tout d'avoir le respect :

- des autres adhérents du BWM,
- du sport en général et du badminton en particulier,
- du matériel du BWM, du matériel municipal et de leur rangement,
- des horaires d'occupation des salles réservés au BWM,
- de la propreté des salles, des vestiaires et des abords

Le BWM est une association où doit régner l'esprit collectif et sportif :

- en loisir ou en compétition, le badminton doit rester un moyen de s'exprimer sans pour autant aggraver moralement ou physiquement l'adversaire.
- en loisir ou en compétition, le badminton doit rester une activité dans le respect de l'intégrité morale et physique du joueur.
- les licenciés en compétition doivent rester responsables de leurs engagements sportifs vis-à-vis du BWM.

Tout manque de respect, toute agression verbale ou physique envers un adhérent, un arbitre, un membre de la ligue, de la fédération, du public... sera soumis aux sanctions du club pouvant aller jusqu'à l'interdiction de venir jouer au BWM. L'usage de substance dopante est strictement interdite.

Tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés et à jour de leur cotisation pour pouvoir jouer au badminton. Seules les personnes désirant essayer ce sport, et ceci sur deux séances consécutives au plus, sont autorisées à ne pas avoir de licence, sous réserve d'inscription dans le registre essai. Pour ces deux séances, les personnes devront être assurées personnellement et ne pourront en aucun cas se retourner contre le club pour quelque raison que ce soit. La remise du dossier d'inscription doit s'accompagner du certificat médical. Le BWM vous conseille d'utiliser les formats standards de la FFBAD.

L'inscription est personnelle, et n'autorise pas à inviter des joueurs non inscrits.

L'inscription est limitée à deux créneaux par semaine, plus le samedi.

Pour leur sécurité et le respect des équipements, tous les joueurs devront porter une tenue adaptée à la pratique du badminton. En raison des traces qu'elles occasionnent sur les revêtements des salles, il est interdit de jouer avec des chaussures de sport à semelles foncées. La tenue officielle pour la compétition est le short et le T-shirt à manches courtes.

Les volants d'entraînements sont à la charge du BWM. Les volants pour les créneaux loisirs ou libre et pour les tournois sont à la charge des joueurs. Les volants sont fournis pour les championnats par équipe. Le club vend des volants plastiques et plumes à tarifs préférentiels.

La prise en charge des enfants et la responsabilité du club **ne sont assurées que pendant les heures d'entraînements**. Les parents ou tuteurs, avant de laisser leur(s) enfant(s), **devront s'assurer de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable de la séance**. De même, à la fin de l'entraînement, les parents ou tuteurs, **devront reprendre leur(s) enfant(s) à l'intérieur du gymnase**, limite des responsabilités du club.

Concernant les horaires, l'heure de fin de créneau indiquée pour les activités de Badminton suppose que le gymnase **soit libéré et propre à cet horaire précis**. Il est donc **impératif d'arrêter les activités 10 minutes avant l'horaire indiqué** pour permettre le rangement du matériel et la douche des joueurs.

Dans l'intérêt de tous et par respect du collectif, il est souhaitable que chacun se sente responsable de ces petites charges et les exécute de bon gré.

Les entraînements peuvent comporter deux groupes de niveaux. Le choix de l'affectation du joueur revient exclusivement à l'entraîneur (non au joueur). Il peut d'ailleurs changer un joueur de groupe en cours de saison (le joueur peut également en faire la demande).



Je viens d'adhérer au Badminton Associatif et par conséquent, je m'engage à participer à la vie de mon club de différentes manières. Les charges de travail des bénévoles sont considérables et pour cela, nous demandons à chacun de bien vouloir entretenir cette entraide en participant à une ou plusieurs actions au choix dans la liste ci-dessous (cocher au minimum 1 action) :

Aide comme membre actif au sein d'une commission (rayez la mention inutile) :

CHARTE DU BWM

- Ecole de Badminton (oui / non) : aide à la gestion de l'école de badminton (communication parents, interclubs, ...)*
 - Sponsoring (oui / non) : aide à la recherche de sponsors*
 - Partenariats (oui / non) : aide à la recherche de partenariats (sport entreprise, sport adapté, ...)*
 - Communication (oui / non) : tenue et mise à jour du site Internet, participation à la newsletter, affichages, ...*
 - Festivités (oui / non) : organisation de temps conviviaux entre les adhérents (sorties à thèmes, repas...)*
- Arbitre ou Juge-Arbitre officiant pour le BWM (le club finance la formation)**
- Tenue d'une table de marque lors d'une compétition à domicile (le club finance la formation)**
- Aide à l'encadrement ou à l'animation sur la saison (en soutien des coachs sur leurs séances d'entraînement)**
- Accompagnement et coaching des jeunes en compétition (trajets Allers/Retours)**
- Responsable créneaux loisirs en semaine (accueil des nouveaux adhérents et suivi de la répartition de la salle)**
- Responsable créneaux loisirs le samedi 17h-20h (ouverture et fermeture de la salle de sport sur la saison)**
- Aide ponctuelle lors de l'organisation d'une manifestation du BWM (tournois, championnat, festivités...)**
- Mécène du club (dons ou lots divers)**

Nom :

Prénom :

Je m'engage à respecter la charte du BWM et le Règlement Intérieur

A le / /

Signature